



## Message de la mairesse



Heidi Ektvedt

Le temps des fêtes est une période chargée dans le monde municipal et votre conseil, de concert avec l'administration, a travaillé avec diligence pour élaborer une voie claire vers l'avenir. Notre programme triennal de dépenses en capital, adopté en décembre, démontre l'intention du conseil d'investir dans l'infrastructure avec des engagements de 8,1 millions \$ en 2022. Voici les principaux projets prévus pour cette année :

- Drainage et pavage de *Lakeview* et *Sunny Acres* ;
- Restauration et rénovation de l'Hôtel de Ville ;
- Restauration et améliorations extérieures de la Ferme *Fritz* et de la Grange rouge ;
- Étude de mobilité ;
- Services professionnels - *Surrey* entre *Apple Hill* et *Lakeview* (exécution prévue en 2023).

En janvier, le conseil a adopté le budget de fonctionnement de 2022. Malgré les augmentations importantes de notre part d'agglomération (en hausse de 11,1 % par rapport à l'année dernière) résultant du déficit de Montréal, le conseil a pu maintenir des taux d'imposition raisonnables.

Dans le cadre de notre consultation publique sur la vision stratégique, plusieurs domaines de services clés ont été identifiés par les citoyens et j'aimerais souligner certaines dispositions fondées sur cette consultation qui se reflètent dans notre budget de fonctionnement local de 8,8 millions \$.

- Technicien en environnement pour améliorer davantage les services environnementaux ;
- Inspecteur/technicien en urbanisme pour améliorer le service sur le territoire en ce qui concerne l'application des règlements locaux ;
- Technicien en services de loisirs pour compléter les initiatives existantes menées par les bénévoles en ajoutant de nouvelles possibilités.

Les réunions publiques pour le programme de dépenses en capital et le budget ont été tenues

virtuellement, enregistrées et peuvent être visionnées sur le site Web de la ville.

Avec la météo qui a coopéré et notre engagement à faire profiter les résidents des activités hivernales dans la ville, nos travaux publics ont été occupés à se préparer pour la saison froide. **Merci à Nick Mavrias, à Ron Smith et à toute l'équipe pour leur excellent travail.** Pour nos patients récréatifs, une équipe de nuit dévouée travaille à la construction et à l'entretien de la glace sur nos trois patinoires. La luge à Allan's Hill est une activité populaire, et la sécurité y demeure une priorité absolue pour la ville. Les travaux publics surveillent régulièrement le site et continuent d'apporter les ajustements nécessaires. Merci à **Sauvetage Baie-D'Urfé** pour sa présence le week-end sur la colline. Dans la foulée du projet pilote réussi de l'année dernière, et avec une base de neige suffisante au sol, les pistes de ski de fond ont été damées et sont prêtes à être utilisées !



Merci, **Werner Buchmann**, d'avoir partagé un moment spécial sur la piste avec 3 générations de votre famille résidant à Baie-D'Urfé.

L'événement magique de l'illumination de l'arbre de Noël en novembre, organisé par l'Association des citoyens, était l'événement



## Message de la mairesse (suite)

parfait pour donner le coup d'envoi aux réjouissances des fêtes. Les membres de l'association, **Betsy Williamson, Linda Tait et Inès Forgue**, ont travaillé en coulisses pour organiser ce moment époustouflant, de même que **Diane Weiss**, la citoyenne qui a proposé l'idée. J'aimerais rendre hommage à **Tony Brown**, de l'association, dont le mandat de rédacteur en chef d'Entre-Nous prend fin. Le sens des affaires, le dévouement et les nombreux talents de Tony sont visibles dans ces publications mensuelles. Ce rôle exige de nombreuses heures de bénévolat chaque mois et sachez que vos contributions ont été appréciées. L'Association des citoyens souhaite donc la bienvenue à son nouveau rédacteur en chef, **Richard Gregson**. Biologiste de profession, Richard a de multiples talents et est connu pour plusieurs merveilleuses initiatives locales. Son amour de la nature n'a d'égal que sa passion pour la photographie, lui qui a su capturer, au fil du temps, nombre de clichés pittoresques de notre ville. Je suis certaine que la transition se fera en douceur et j'ai hâte de voir jusqu'où il pourra faire évoluer cette publication mensuelle.

Vous souhaitez faire un bonhomme de neige? L'association organise son **2<sup>e</sup> Défi de bonhomme et de sculpture de neige** et j'ai hâte de voir toutes les inscriptions. Si vous êtes à la recherche d'un emplacement, sachez que j'aimerais bien en voir un à l'Hôtel de Ville!



Les bénévoles étant au cœur de notre communauté, la ville vous a adressé, cette année encore, un petit mot de remerciement pour toutes les contributions que VOUS faites et qui enrichissent notre ville. J'espère que de nombreuses amaryllis rouges fleurissent magnifiquement dans vos maisons.

## TAXES MUNICIPALES 2022

### Dates d'échéances :

24 février

2<sup>E</sup> VERSEMENT : 24 mai

Heidi Ektvedt



## APPEL DE CANDIDATURES

- Comité de circulation -
- Comité de l'environnement -
- Comité Parcs et loisirs -

La Ville de Baie-D'Urfé est à la recherche de citoyens bénévoles pour siéger au sein des comités suivants : **Circulation** (3 citoyens), **Environnement** (5 citoyens), **Parcs et loisirs** (5 citoyens).

Ces comités ont pour fonction d'étudier et de soumettre au conseil municipal des avis et des recommandations en fonction des mandats qui leurs sont confiés par le conseil municipal.

Inspiré par la vision stratégique de la ville, les membres de ces comités seront entre-autre appelés à participer activement aux différentes consultations visant à établir des plans d'actions afin de mettre en œuvre cette vision.

**Date limite pour recevoir les candidatures :**  
**25 février 2022**

Si vous êtes **résidents de Baie-D'Urfé**, intéressés par la circulation, l'environnement, le développement durable, les parcs, les loisirs et la culture et que vous êtes disponibles pour participer aux rencontres, cet appel est pour vous! Selon les besoins, ces comités peuvent être appelés à siéger plusieurs fois par mois et les rencontres se tiennent durant le jour.

Les citoyens qui souhaitent devenir membres de l'un ou l'autre de ces comités sont invités à poser leurs candidatures en transmettant leurs noms et leurs coordonnées, les motifs guidant leurs intérêts à occuper cette fonction, leurs expériences pertinentes ainsi que leurs disponibilités.

Prenez note qu'un candidat est inéligible à siéger au sein d'un comité si l'occupation de son emploi ou son intérêt direct ou indirect consiste dans le fait qu'il est membre, administrateur ou dirigeant d'un organisme municipal ou para municipal, d'un organisme à but non lucratif ou d'un organisme ou entreprise avec laquelle la municipalité a des contrats ou est susceptible d'en avoir ou qu'un membre de sa famille l'est également.

**POUR POSTULER** : par courriel, à l'adresse [adimarino@baie-durfe.qc.ca](mailto:adimarino@baie-durfe.qc.ca), ou par la poste, à l'attention de Antonella Di Marino à l'adresse : 20410 Lakeshore, Baie-d'Urfé, QC H9X 1P7



# BULLETIN MUNICIPAL DE L'HÔTEL DE VILLE

## Communiqué du Conseil



Les derniers mois furent un véritable tourbillon! Après avoir prêté serment le vendredi 12 novembre, j'ai participé à mon premier caucus dès le mardi suivant, suivi d'une rencontre avec le personnel et de plusieurs rencontres en lien avec le budget.

Lors de la rencontre avec le personnel, nous avons eu la chance d'être présentés à tout le personnel du bureau et à l'équipe de direction. Nous avons depuis eu plusieurs échanges avec l'équipe et je dois vous dire que nous sommes choyés de pouvoir compter sur un groupe de personnes aussi dévouées pour nous épauler.

En ce qui concerne le budget, je dois vous dire que le budget d'une municipalité est plutôt semblable au budget d'une maison. Les revenus, les dépenses et les postes budgétaires...

Tout comme dans une maison, on y retrouve les dépenses récurrentes comme l'entretien, les activités et mon coup de cœur, les projets. Si les entrées d'argent étaient infinies, nous pourrions réaliser TOUS nos souhaits et nos désirs, mais comme dans le cas d'un budget de maison, il nous faut faire des choix. Le département des finances nous a fourni les données concernant les dépenses, les activités et les demandes des divers comités volontaires de la ville. Le département de l'ingénierie nous a quant à lui fourni les rapports sur nos infrastructures et bâtiments.

### UN PLAN QUI COMPREND DE NOMBREUX PROJETS !

Les membres du conseil ont discuté et débattu, puis, soutenus par l'administration, nous avons élaboré un **plan sur 3 ans** dans lequel de nombreux projets se retrouvent. Certains sont plutôt intéressants (pensez à une nouvelle cuisine ou à une salle de bain remise à neuf), alors que d'autres le sont moins (pensez à un toit ou à une fosse septique). Malgré tout, ces modifications doivent être faites et elles doivent être faites dans le bon ordre. Imaginez que vous venez de terminer votre salle de bain, puis que la toiture se mette

Brigitte Chartrand

à couler et vienne gâcher le tout. Ce n'est plus le temps de se dire : « si j'avais su » et « j'aurais dû »...

Maintenant que nous avons établi les prévisions budgétaires, nous cherchons à mettre nos comités sur pied. Le premier sur la liste est le CCU (comité consultatif d'urbanisme) et jusqu'à présent, nous avons reçu de nombreuses candidatures de citoyens intéressés. **Merci d'avoir déposé votre demande !**

Après avoir consulté les candidatures, j'aimerais prendre cette occasion pour clarifier le rôle des membres du comité. Le CCU a pour fonction d'étudier et soumettre au conseil municipal des avis et des recommandations en matière d'urbanisme. Il n'a pas le pouvoir de corriger ou de modifier les règlements de la ville.

La prochaine étape vise à sélectionner les membres du Conseil qui siégeront aux différents comités de la ville. Ces nominations présenteront un défi pour chacun de nous, mais nous sommes tous prêts et impatients de l'entreprendre.

Au moment où j'écris ces lignes, une nouvelle année a commencé. Bien que nous devions encore composer avec un couvre-feu et que l'on semble vivre le jour de la marmotte, je regarde vers l'avenir et je suis impatient de travailler sur les changements que nous, en tant que conseil, espérons faire.

**Sur cette note, j'offre à tous mes meilleurs vœux pour le Nouvel An!**





## VALORISATION DES EAUX USÉES

**De la part de toute l'équipe du Département de l'Environnement, nous vous souhaitons une bonne, heureuse et verdoyante année 2022.**

En ce début d'année, nous vous présentons un aperçu du traitement de vos eaux usées et de la valorisation effectuée avec ces rejets organiques récoltés annuellement sur le territoire de la Ville de Baie-D'Urfé. Cet article vous permettra donc de suivre et de connaître la direction écologique que prendra la collecte des boues de votre fosse septique ainsi que les moyens d'améliorer la gestion de celles-ci.

Sur le territoire, les eaux usées que vous rejetez sont acheminées vers votre fosse septique qui permet la séparation des solides et des graisses par décantation. À chaque deux ans, votre fosse septique est vidangée par un entrepreneur mandaté par la ville afin d'extirper les matières accumulées depuis le dernier nettoyage. La fréquence de cette vidange est essentielle pour assurer la pérennité de votre système septique. À cette étape du cheminement de vos eaux usées, une bonne gestion des rejets que vous envoyez dans vos eaux usées permet d'éviter plusieurs soucis. Tout d'abord, il est important de savoir que seuls le papier de toilette et vos excréments peuvent être évacués dans vos eaux usées. Il s'agit ici de matières organiques qui pourront entrer dans le cycle de dégradation. Toute autre matière peut entraîner le colmatage de vos conduits à l'entrée ou à la sortie de votre fosse septique, un dysfonctionnement de l'équipement utilisé pour vidanger votre fosse, ou encore la contamination de vos eaux, diminuant ainsi l'efficacité de traitement de votre système septique ou entraînant des problématiques environnementales.

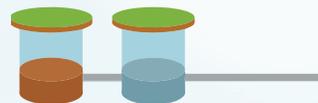


L'ensemble des boues de fosse septique de la ville sont acheminées vers un centre de traitement des eaux usées par la compagnie mandatée. À cette étape, la partie organique de vos eaux usées est valorisée et recyclée, comme le compost, afin d'enrichir, les sols à sa façon. Riches en azote, en phosphore et en matières organiques, les boues de fosse septique peuvent être utilisées pour la fertilisation agricole, comme pour le fumier. Elles peuvent être épandues sous forme naturelle, ou encore après incinération sous forme de cendres selon des exigences environnementales strictes. Une gestion adéquate de vos rejets permet de faciliter le processus de valorisation des boues en diminuant sa concentration en contaminants et en réduisant les étapes de purification. En effet, le tri des corps étrangers, qu'il s'agisse de plastiques, latex ou autres contaminants, est effectué au centre de traite-

ment et permet d'atteindre les normes exigées pour permettre le recyclage. La diminution ou l'élimination de ces corps étrangers réduit considérablement les coûts et les risques environnementaux et facilite l'atteinte d'une boue propre à l'épandage.

Une gestion adéquate de vos eaux usées domestiques entraîne plusieurs bénéfices tout au long de la chaîne de traitement et de récupération de celles-ci, que ce soit par la réduction des coûts d'entretien et de réparation de votre installation septique ou par la diminution des risques environnementaux et des étapes de purification dans le processus de valorisation.

Nous vous rappelons que pour toute autre information relative au fonctionnement et à la législation en lien avec votre installation septique, référez-vous au Règlement sur le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R.22).



### NOTES :

- » La période de **vidange des fosses** septiques arrive à grands pas. La ville prend en charge la planification des vidanges et pour les fosses septiques dont la vidange est prévue cette année, celles-ci seront automatiquement et obligatoirement planifiées avec la compagnie mandatée. Pour toute question, veuillez communiquer avec **Antony Gosselin** du Département de l'Environnement ([agosselin@baie-durfe.qc.ca](mailto:agosselin@baie-durfe.qc.ca), 514 457-5339).
- » En vertu du Règlement Q-2, R.22, plusieurs systèmes septiques requièrent un **entretien annuel obligatoire**. Une preuve d'entretien ou de contrat doit être envoyée à la municipalité annuellement. Pour connaître les obligations à cet effet, veuillez consulter le Règlement en question.